

# **Le Rapport de SM le Roi Mohammed VI sur le suivi de la mise en place de l'Observatoire africain des Migrations au Maroc, présenté devant le sommet de l'UA**

**10.02.2020 | Le Rapport de SM le Roi Mohammed VI sur le suivi de la mise en place de l'Observatoire africain des Migrations au Maroc, présenté devant le sommet de l'UA**

Addis-Abeba – Le Chef du gouvernement Saad Dine El Othmani a présenté, lundi devant le 33<sup>e</sup> Sommet Ordinaire de L'Union Africaine (UA), qui se tient à Addis-Abeba, le Rapport de Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur le suivi de la mise en place de l'Observatoire africain des Migrations au Maroc.

Intervenant devant le Sommet, le Chef du gouvernement a affirmé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, l'a honoré de transmettre les salutations de Sa Majesté à Ses frères les Chefs d'Etat et de gouvernement africains.

Sa Majesté le Roi, en tant que Leader de l'UA sur les

questions migratoires, a élaboré Son deuxième rapport sur la mise en place de l'Observatoire africain des migrations, basé à Rabat, qui met en avant la migration comme facteur important de développement, a dit M. El Othmani, relevant que le rapport s'articule autour des axes fondamentaux suivants: un diagnostic de la question de la migration en Afrique, la mise en valeur du rôle clé de l'Observatoire africain des migrations dans le cadre de la bonne gouvernance de la migration en Afrique et l'impératif de placer l'Afrique au cœur de la mise en œuvre du pacte de Marrakech sur les migrations.

Le rapport souligne que l'Observatoire africain des migrations en tant que nouveau mécanisme de l'UA en charge de missions techniques et de terrain, contribuera, à la faveur de données fiables et précises sur la migration, à élaborer des politiques claires, efficaces et réalistes, a poursuivi le Chef du gouvernement.

L'Observatoire veillera à la mise en œuvre du pacte de Marrakech sur la migration à travers la collecte de données et la promotion de la coopération continentale et internationale dans le domaine de la migration et le renforcement de la contribution de la migration au développement durable, a-t-il dit, relevant que l'Observatoire offrira également l'occasion de mettre en valeur les aspects positifs de la migration à travers l'encouragement de la migration régulière, la protection des droits des migrants et la promotion d'un investissement nouveau au service du développement.

Il a, d'autre part, relevé que Sa Majesté le Roi a souligné que le Maroc a mis à la disposition de l'organisation des locaux modernes respectant les normes et les standards internationaux pour abriter l'Observatoire, qui sera officiellement inauguré en coordination avec la Commission de

l'UA après l'adoption du statut de l'Observatoire lors de l'actuel sommet.

Concernant le pacte de Marrakech sur les migrations, le rapport propose une feuille de route fondée sur quatre axes, à savoir des politiques nationales africaines claires et efficaces, une coordination inter-régionale à travers les communautés économiques régionales, une vision continentale permettant de faire de la migration un levier de développement communautaire et un partenariat international responsable facilitant une migration et un mouvement pacifique et régulier des personnes, a encore dit M. El Othmani.

Le souhait de Sa Majesté le Roi est de placer les jeunes au cœur de Son Mandat en tant que leader africain sur les questions migratoires et de fonder les politiques dans le domaine de la migration sur le développement et l'intégration sociale des migrants et la protection de leurs droits afin d'offrir à ces jeunes de nouvelles opportunités à même de les encourager de s'établir dans leurs pays d'origine, a conclu le Chef du gouvernement.

## **Source**

**: <http://www.mapexpress.ma/actualite/opinions-et-debats/rapport-sm-roi-mohammed-vi-suivi-mise-en-place-lobservatoire-africain-migrations-au-maroc-presente-devant-sommet-lua/>**